CONDITIONS.

...par an—payables six mois d'avance. ...abonnement ne sera arrêté, à moins que le terme ... payé, et à moins que celui qui voudra ... n'en ait fait connaître son intention au Bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis publient en anglais et en français, à raison ... par carré de chaque langue pour la première ... et de 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

... des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer ... Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, **CORSAIR**, capitaine Eigler, partira du *Rail-Road* tous les dimanches, à 9 heures ... et se rendra dans la même soirée. Il partira ... du *Rail-Road* tous les mercredis, à 9½ heures du matin pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il ira à un mille de Covington, et sera de retour ... le lendemain (jeudi.)

Ce bateau ayant été acheté expressément pour faire ... du lac, continuera à l'avenir à faire le trajet entre Covington, Madisonville et la N. Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bateau se chargera de remorquer les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bâteau le dimanche, sont requises de se trouver au *Rail-Road*, à 8 heures et un quart, du matin, pour entrer dans les chars.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

23 ...—3m WM. BAGLEY.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvel le ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs seront comme suit:

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Pa...

De la N.-Orléans.	De New-York.
... novembre,	13 octobre,
...	28 décembre,
...	13 mars,
20 avril,	28 mai,
5 juillet,	13 août.
20 septembre,	

Navire **NASHVILLE**, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine Page.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre,

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe, et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec ... grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov

POUR LE HAVRE.

Le navire de premier ordre **HENRY-LEE**, capitaine Prince, peut prendre à fret 150 balles de coton, s'adresser à T. NICOLET & Co.

15 nov

POUR PHILADELPHIE.

Le paquebot **OHIO**, capit. Garren, est prêt à charger. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à SAM. P. MORGAN & CO.

En débarquement et à vendre par les mêmes, 22,500 briques allemandes. 13 nov.

POUR BALTIMORE.

Le brick paquebot de première classe, doublé et chevillé en cuivre, **BOURNE**, capitaine R. Benthall, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au dessous du rail road, ou à

15 nov HARRISON, BROWN & CO.

A VENDRE.

La jolie goëlette **ELIZA-THOMAS**, avantageusement connue et pouvant prendre ... S'adresser à bord au capitaine, Delarüe, ou à TUYES & Co. rue Royale, No. 104.

... oct

A LOUER.

Un magasin avec appartement et cuisine, sur ... le derrière, situé face au bassin Carondelet, dans l'ilet borné par les rues Toulouse et St. Pierre, occupé maintenant par M. James Williamson qui y tient un assortiment d'habillemens et de chapeaux. On pourra entrer en possession le 15 courant. Pour les conditions, s'adresser à P. E. & O. SORBE, rue Royale, No. 118.

30 nov

A LOUER—*Pour le premier du mois prochain*

Une maison à deux étages, rue Condé entre St. Anne, et du Maine, maintenant occupée par M. ... s'adresser au médecin Formento, rue Toulouse. 22 nov—8.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

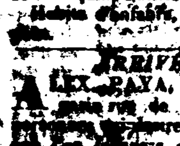

Le magasin de **CHARLES MONHOGE** est transporté en face de son ancienne demeure, rue de Chartres, No. 86.

Reçu par le navire Olympia, du Havre, Chapeaux de dames, Souliers fourrés, idem de pluchelle, de maroquin, Satins Cornet, Coutil, Nankin, &c. Habits d'enfants, Fourrures et différents objets de goût. 13 nov—☞

ARRIVÉ PAR L'OLYMPIA.

ALEX. PAYA, venant de Paris, tenant son magasin rue de Chartres, No. 183, prévient les personnes qui désireraient quelques articles nouveaux, qu'elles trouvera chez lui un bel assortiment de livres ..., ouvrages de littérature, romans et livres pour la jeunesse, jolies lithographies, sujets ..., portraits gracieux et caricatures; ... et gravures; parfumerie fine, très-... et ombrelles; nécessaires et cartonnages, ... assortiment de jeux d'enfants et objets ..., fusils, cannes à épées, poignards, couteaux, rasoirs et ciseaux, en tous genres; bretelles, ... et cols; bijouterie nouvelle; papier à lettres, ... et objets de bureaux; brosses et peignes ...; lorgnettes de théâtre, bourses, ... coiffures; masques; casquettes; porte-... variées; cartes de visite; briquets; tabatières ... à cigarres, petits miroirs, fantaisies et boîtes ... et ..., un grand nombre d'objets de bon goût. 26 nov—☞

CIGARES.—Le soussigné a à vendre dans son magasin de Meubles et de Chaises, un assortiment de Cigares ... qu'il offre à bon marché, en gros et en détail. GEO. WHITNEY, rue de la Douane, No. 31

250 SACS Salpêtre, à vendre par
22 nov LINCOLN & GREEN.

LOTERIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHES,

28me. CLASSE DE 1832.

Le tirage aura lieu le Jeudi 6 décembre.

GROS LOT

10000 PIASTRES

1	LOT DE	$ 2,000	$ 2,000
1	" "	1,500	1,500
1	" "	1,000	1,000
1	" "	800	800
1	" "	623	623
...	" "	500	...
...	" "	300	...
6	" "	200	1,200
156	" "	50	7,800
...	" "	20	...
624	" "	8	4,992
7800	" "	4	31,200

PRIX DES BILLETS

Billet Entier........... $ 4
Demi Billet........... 2
Quart de Billet........... 1

Chaque paquet ne pourra gagner moins de DOUZE PIASTRES ;—demis et quarts en proportion.

28 novembre J. B. FAGET, *Directeur.*

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron de chez le soussigné le 6 du mois passé, l'esclave **CAIN** : il a de 35 à 40 ans, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, de constitution assez robuste, légèrement marqué de petite vérole; pour peu qu'on l'excite il bégaie, il a une dent de devant cassée. Cet esclave a été amené ici de Charleston par un M. Cox. La récompense ci-dessus et tout déboursé raisonnable seront payés à quiconque l'arrêtera et le conduira à la geole. Défense est faite à qui que ce soit de donner asyle au dit nègre, sous peine d'être poursuivi selon la loi.

J. W. MAHONY.

Charpentier, au coin des rues des Remparts et Bienville.

21 nov ☞

$15 DE RECOMPENSE.

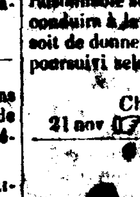

Partie marronne depuis le 17 de ce mois, la négresse nommée **NANCY**, âgée d'environ 24 ans, mesurant quatre pieds 5 à 6 pouces, et marquée de la petite vérole; elle était vêtue, lors de son départ, d'une robe de cotonnade bleue, elle parle l'anglais et le français; elle était employée au service de la corporation.

La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui la conduira au soussigné, ou à la geole de cette ville. Les capitaines de navires, de bateaux à vapeur, et autres, sont *informés par le présent, de ne point donner* asile à la dite négresse, sous peine d'être poursuivis selon les lois. SAMUEL JACOBS.

20 nov—10 Rue de la Levée, No. 84.

$50 DE RECOMPENSE.

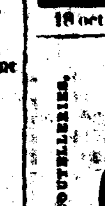

S'est absentée du soussigné la grif fonne nommée KITTY, taille de 5 pieds 1 ou 2 pouces; lors de son départ, il y a huit mois, elle était très maigre; elle a de grands yeux, et un signe assez marquant à la lèvre inférieure, elle a été vue il y a environ un mois dans le faubourg Marigny.

18 oct ☞ H. H. ALPUENTE.

François Briault,

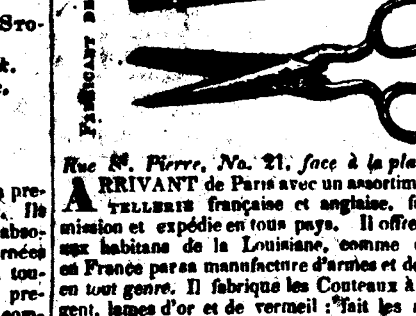

Rue St. Pierre, No. 21, face à la place d'Armes,

ARRIVANT de Paris avec un assortiment de Coutellerie française et anglaise, fait la commission et expédie en tous pays. Il offre ses services aux habitans de la Louisiane, comme étant connu en France par sa manufacture d'armes et de coutellerie, en *tout genre*. Il fabrique les Couteaux à lames d'argent, lames d'or et de vermeil : fait les raccommodages de bijouterie et tout ce qui concerne son état.

9 oct—3m

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de France, une grande quantité d'articles nouveaux de fantaisie et autres, qu'il offre à vendre à des prix très modérés,

Fichus 3/4 4/4 et 5/4 gaze riche imitation blonde.
Ceintures brochées en pièce et par douzaine,
Gants pour hommes, couleurs assorties, noirs, cousus blanc, noirs, cousus noir ;
Gants pour femmes, couleurs claires.
Schals de crêpe, 4/4 5/4, riches,
Gros de Naples, noir noir, et gros de Berlin, noir
Bretelles en soie élastique.
Do. en coton de toutes les qualités,
Indiennes françaises couleurs assorties et pour deuil.
Mouchoirs 3/4 indienne couleurs assorties,
Mouchoirs de soie façonnés riches.
Jarretières élastiques en soie.
Glands en soie très-grands.
Bas de soie noirs et blancs, brodés, pour femmes.
Do. de coton blancs brodés do. do.
122 parapluies français en couleurs assorties de 30 et 32 pouces, et à épée.
Bas de coton blanc pour enfants.
Bas de coton blanc à côtes, mécanique, pour hommes.
Grands schals crepon imprimés en 4/4 et 5/4.
Do. do. brodés. do. do.
Toile d'Irlande dans toutes les qualités.
Peignes découpés pour femmes, do. en écaille.
Etuis à cigarres.
Boîtes à musique choisies.
Peignes en cornes et buffle *noir, à favoris.*
Un grand assortiment de bijouterie fausse, ... boucles d'oreilles, épinglettes, boucles de ceintures, agraffes de manteaux, boutons de chemises, &c. &c.
Nécessaires à musique pour dames.
Do. do. pour hommes.
Eau de Cologne, pommade.
Crêpe noir noir pour voiles.
Caricatures, portrait de femmes, &c.
Et en magasin un grand assortiment de marchandises sèches et articles de fantaisies d'importation antérieure. PAUL LAGAY.

26 nov.—6 Rue de Chartres, No. 102.

VINS, EAUX-DE-VIE, &c.

A VENDRE par les soussignés, la cargaison de la barque l'Aimable Marie de Bordeaux, maintenant en déchargement en face de la rue Conti, savoir:

30 pipes ou demi pipes eau-de-vie de Cognac (cachet Dupuy):
5 pipes vieille eau-de-vie de Champagne (1815);
4 do. do. de Cognac (1819);
100 barils vin de Montferrand et St. Estève;
180 do. do. Pouillac, St. Emilien et St. Julien, Médoc;
30 barils vin de Haut-Brion, 1re. qualité;
40 demi-barils vin de Bordeaux, diff. qualités;
40 barils vin blanc de Graves;
60 do. vin blanc de Barsac et de Carbonnieux;
30 do. vin de vinaigre blanc, 1re. qualité,
1000 caisses vin de Bordeaux, Médoc, St. Estève et St. Julien;
200 caisses vin de Bordeaux, Château Margaux;
200 do. do. do. Gruau Larose, Léoville, Lafitte, (en demi bouteilles);
180 do. do. do. Barsac et Charbonnieux;
30 do. do. (Haut Brion, 1re. qualité);
500 petites boîtes de pruneaux frais;
20 caisses marasquin;
50 do. fruits à l'eau-de-vie,
40 do. anisette (Marie Brizard & Roger);
20 do. liqueurs assorties;
Bouchons, dame-jeannes, paniers, &c.

P. E. & O. SORBE,
24 nov Rue Royale, No. 118.

SANGSUES A 25 CTS. LA PIECE.

2000 Sangsues de Portugal, reçues récemment et à vendre à 25 cts. la pièce à la pharmacie de DUCONGE & PEYCHAUD,
15 nov No. 89, rue Chartres.

CIGARRES DE LA HAVANE.—Le soussigné offre à vendre un parti de *CIGARRES* de la Havane, de première qualité, en caisses, demi-caisses et quarts de caisses.
13 nov E. Z. CANONGE, rue St. Louis.

21 BARILS Mélasse, en débarquement en face de la Halle, à vendre par
13 nov DUCROS & MORPHY.

VENTES PAR LE REGISTRE.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testaments.*—Vendredi, 28 décembre 1832; à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les deux esclaves ci-après nommés appartenant à la succession de feu Antoine Philippe Leriche, savoir : Laty, griffonne américaine, âgée d'environ 30 ans, depuis son enfance dans le pays, un peu cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne domestique; Théodore, mulâtre créole, fils de Laty, âgé d'environ 13 ans.

Conditions: 1 an de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale.

Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, rég.

N. B. Les actes de ventes seront passés par Octave de Armas, not. public. 28 nov.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testaments.*—Vendredi, 28 décembre 1832; à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu Benito March : un terrain situé à l'encoignure nord-est des rues Dauphine et St.-Philippe ayant 60 pieds 2 pouces de face sur la rue St. Philippe et 60 pieds 2 pouces sur la rue Dauphine, ensemble les édifices qui sont dessus.

Conditions: un quart comptant, et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Reg.

N. B. L'acte de vente sera passé par L. Féraud, not. pub. 26 nov.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testaments.*—Jeudi, 27 décembre 1832; a midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, les esclaves ci-après appartenant à la succession de feu Marie Joseph Magarty, f. c. l. Euphémie, négresse américaine âgée d'environ 38 ans, depuis 4 ans dans le pays, un peu cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec sa fille nommée Betsy, âgée d'environ 10 ans, Kitty, fille d'Euphémie, âgée d'environ 16 ans, domestique.

Condititions, un tiers comptant, et le reste à 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par Octave de Armas, not. pub. 26 nov.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testaments.*—Jeudi, 27 décembre, j'exposerai en vente à la Bourse pour compte de la succession de Jeanne Berdoulet, décédée épouse de Martin Paradol :

Une négresse nommée Marie, âgée de 25 ans, avec sa fille Mirza, mulâtresse de 6 mois.

Une négresse créole, nommée Françoise, âgée de 25 ans, avec ses deux enfants, nommés, Julien négrillon de 11 ans, et Uranie, négritte de 7 ans.

Conditions: La négresse Marie et la fille payables à 4 mois, et la négresse Françoise avec ses deux enfants, payables le 16 avril prochain, le tout en billets endossés à *satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait* paiement. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par L. Féraud. not. pub. 26 nov.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testaments.*—Jeudi, 6 décembre 1832; à midi, j'exposerai en vente au magasin de feu P. B. Penny, rue Bienville, entre les rues Chartres et de la Levée, une quantité de cheminées et tombes en marbre. Conditions: Comptant. Par ordre de la cour
26 nov MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testaments.*—Jeudi, 27 Décembre 1832, à midi, j'exposerai en vente à la bourse un négrillon nommé Charles, âgé d'environ 13 ans, appartenant à la succession de feu Antoine André.

Conditions : un quart Comptant, et le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Par ordre de la cour,
MARTIN BLACHE, rég.

N. B. L'acte de vente sera passé chez L. Feraud, notaire public. nov 26

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testaments.*—Mercredi, 5 décembre, à 11 heures du matin, il sera vendu dans la rue de la Commune entre les rues Carondelet et Baronne, les effets garnissant une boutique de barbier, ainsi qu'un fonds de cabaret et autres effets mobiliers, appartenant à la succession de feu Joseph D. Hatfield, h. c. l. Conditions, la vente : Comptant.

Par ordre de la cour.
23 nov MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Mardi, 4 décembre prochain, à 11 heures du matin, il sera vendu au coin des rues Dauphine et St. Philippe, le fonds de cabaret appartenant à la succession de feu Bonito March. Conditions la vente : Comptant. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE,
22 nov régister des testts.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Lundi, 3 décembre 1832, à 11 heures du matin, j'exposerai en vente *sur les lieux*, à l'encoignure des rues Bourbon et d'Orléans, pour compte de la succession de feu Jeanne Berdoulet, décédée, épouse de Martin Paradol, l'établissement connu sous le nom de "Café de la Fiancée," ainsi qu'une quantité de meubles meublants et autres effets mobiliers indépedants du dit café.

L'inventaire en sera produit le jour de la vente.

Condition : l'établissement payable à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et les autres effets mobiliers payables comptant.

Par ordre de la cour
23 nov MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES—Attendu que John S. Hale a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de John Johnson, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
28 nov. MARTIN BLACHE, Régister

LES soussignés offrent à vendre les articles suivans reçus par les derniers arrivages de France et du Nord :

Vin blanc de l'Angoiran, en bques. et demi barriques.
Vin blanc de Graves, dito dito.
Vin rouge de Montferrant.
Vin rouge de Marseille lers. crus.
Vinaigre blanc de bord.
160 caisses Savon No. 1 et 2.
20 fréquins et demi do. Beurre de Goshen.
60 caisses Blanc de Baleine.
10 caisses Fromages Ananas.
20 caisses Fromage de Goshen.
84 caisses Pétards, garantis 50 paquets, à 84.
5 bts. 6 demi do. Jambon de Cincinnati.
6 bts. 10 cs. Confitures de la Havane assorties.
Sardines de Nantes et de l'Ouest.
Saucissons de Lyon.
Raisins en jarres, frais.
Liqueurs assorties, Absinthe, Kirswaser &c,
12 balles paniers à provisions assortis.

CLAPIER & MICOUD,
20 nov Encoignure St. Pierre et de Chartres

POELES ET GRILLES A CHARBON.

LE soussigné vient de recevoir par des arrivages récens de New-York et de Philadelphie,

25 grilles en cuivre pour cheminées;
34 poêles à la Franklin;
12 grilles à charbon, *forme d'urne;*
34 cheminées en tôle, de différentes grandeurs;
30 cuisines de mer, très complètes, et sur les derniers modèles;
200 paires de chenêts en cuivre, sur les derniers modèles;
100 paires de pelles et pincettes en cuivre;
50 douzaines de soufflets vernis;
24 gardefeux en cuivre, très beaux, ainsi que plusieurs autres articles pour l'hiver.

VICTOR DAVID,
15 nov Rue de la Levée, No. 38.

EPAVES.

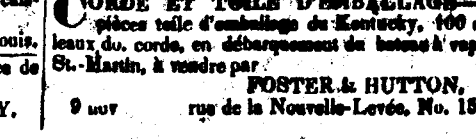

Une jument américaine alezan brûlé, ayant une étoile blanche au front, les quatre pieds ferrés et marques du collier; mise aux épaves le 20 du présent.

Un bœuf rouge et blanc, ayant la marque des Attakapas.

Si d'ici au 20 décembre prochain les susdits animaux ne sont pas réclamés, ils seront vendus le dit jour par le soussigné.

Paroisse St. Bernard, ... novembre 18..
23 nov—3.1ps MATHIEU CUCULLU.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—100 pièces toile d'emballage du Kentucky, 100 rouleaux do. corde, en débarquement du bateau à vapeur St.-Martin, à vendre par
FOSTER & HUTTON,
9 nov rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Hurlburt & Mullen vs. A. P. Landus.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 10 décembre, à 4 heures, sur les lieux, rue Toulouse No. 115, une quantité de meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
24 nov L. DAUNOY, marshal.

John Martin vs. D. Parsons.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, le vendredi, 7 décembre à 4 heures, à l'extrémité inférieure de la rue Perdido, divers articles d'ameublement, 1 pirogue, une vieille charrette, le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.
23 nov L. DAUNOY, marshal.

Maire, Aldermen et habitants de la Nouvelle-Orléans vs. J. Bradley & C. Drew.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente, le mardi 4 décembre, à 4 heures, dans le magasin occupé par M. Webber, 2 drays, saisi pour une poursuite de licence.
23 nov. L. DAUNOY, marshal.

Whitemore, administrateur de la succession de Jane Sinclair, vs. C. H. Throop.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Chs. Gayarré, juge ... de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 3 décembre à 4 heures, au bureau du Marshal, rue St. Anne, un bois de lit, un matelas, un miroir, une petite paire de fers à repasser, une armoire, &c. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
21 nov. L. DAUNOY, marshal.

Spencer vs. S. Bryant.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité de la N. Orléans, j'exposerai en vente, le 15 décembre prochain, à 4 heures, à la ville de Milneburg, un hangard, une cuve, un poêl, saisis dans l'affaire ci-dessus.
15 nov L. DAUNOY, marshal.

Le maire, les aldermen et les habitans de la ville de la Nouvelle-Orléans, vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.
Les mêmes vs. Simon Knight, personne non résidante.

EN vertu de cinq *writs de fieri facias*, à moi adressés par l'hon. Gallien Préval, juge conseiller de la Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans les dites affaires, j'ai saisi et j'exposerai en vente mercredi, 16 janvier 1833, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les propriétés suivantes, savoir:

Le lot de terre numéro un, ilet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt à la *rue* Calliope.

Le lot de terre numéro deux, ilet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro trois, ilet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro quatre, ilet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la *rue* des Naïades, sur cent-vingt pieds de profondeur.

Le lot de terre numéro cinq, ilet vingt-huit, faubourg Saulet, mesurant soixante pieds de face à la rue des Naïades, sur cent-vingt pieds à la rue Clio.

Pour satisfaire aux jugements rendus dans les poursuites ci-dessus, et conformément à la teneur du second article de l'acte intitulé "acte pour fixer le mode d'après lequel les terrains ou autres terres dans la ville de la Nouvelle-Orléans et ses limites, et dont les propriétaires n'y résident pas, peuvent être saisis et vendus pour le paiement des taxes de ville et autres dépenses dues à la Corporation de la Nouvelle Orléans, et pour d'autres fins, approuvé le 18 mars 1828." [4 tet] L. DAUNOY, marshal.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,
Nouvelle-Orléans, 24 Nov. 1832.

LE premier mardi de décembre prochain, la Direction procédera à l'élection des Caissiers des différentes branches de cette institution.
26 nov J. B. PERRAULT, caissier.

REÇU par le navire Bolivar du Havre, 1700 chaudières françaises de 1 à 80. à vendre par
22 nov BLANC & BRUGIER.

BRIQUES—300 briques de Baltimore, reçu par le brick *Hope* et à *vendre par*
HARRISON, BROWN & CO.
21 nov rue Royale, No. 117.

AVANCES offertes aux Planteurs qui desirent expédier leurs sucres au nord, s'adresser à
20 nov J. MAGER.

A vendre par les Soussignés.

SACS—VIN de Madère de Cette et Rum de la Jamaïque, ayant droit au drawback ; indigo flottant garance, papier de paille, cire blanche, cerda, d'emballage, toile à voile en coton de Crook, vin de Madère, London particular E. J. Cigarres mêlées.
20 nov HARRISON, BROWN & CO.

VIEUX CUIVRE—Un tonneau de vieux cuivre, à vendre par HARRISON, BROWN & Co.

CHANGEMENT DE DOMICILE.—Le Dr. A. L. PLOUGH, dentiste, informe respectueusement le public, qu'il s'est fixé au No. 7, rue St. Charles, deux portes plus loin que son ancienne résidence, dans la maison occupée ci-devant par Mr. E. L. Tracy. 19 nov

SUCRE—1000 boucauts de sucre de la nouvelle récolte, à vendre sur diverses habitations à onze lieues au dessus de la ville, par
BLANC & BRUGIER,
19 nov Rue de la Levée, No. 68.

PAPIER A IMPRESSION.—50 paquets, récemment reçus, à vendre par
13 nov THAYER, HURD & Co.

MARCHANDISES DU PAYS—... balles de coutil du pays, et toile-à-voile de coton en débarquement, et à vendre par
13 nov LINCOLN & GREEN.

LA BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE achète des Traites sur le Nord, et des Checks sur New-York.
8 nov J. B. PERRAULT, caissier.

A VENDRE.

UN DEMI TERRAIN formant encoignure des rues Français et Girod, ayant 30 pieds de face sur la rue des Français et 120 de profondeur sur la rue Girod, mesure française, faisant face au Rail-Road.

Si le dit Terrain n'est pas vendu d'ici au 4 décembre, il le sera le dit jour, par Dutillet, à la Bourse Hewlett.

Pour prix et conditions, s'adresser au soussigné au théâtre d'Orléans.
1 nov. J. DAVIS

MAGASIN DE GRAINES DE JARDINAGE DE LA CRUE DE 1832.

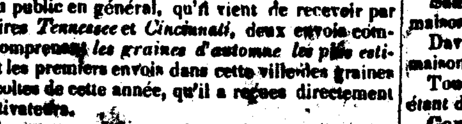

Maintenant en débarquement, ET A VENDRE PAR

WM. SMITH,

Magasin Américain de Graines de Jardinage,
NO. 33, RUE DE LA DOUANE.

LE soussigné a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient de recevoir par les navires *Tennessee* et *Cincinnati*, deux envois complets, comprenant *les graines d'automne les plus estimées*, et les premiers envois dans cette ville des graines des récoltes de cette année, qu'il a reçues directement des cultivateurs.

Pour la gouverne de ses pratiques absentes, il annonce que l'assortiment en débarquement comprend les qualités suivantes, savoir :—

Bètteraves, long. et courtes.	Oignons, rouges et blancs,
Choux d'York, et autres,	Percil, frisé et simple,
Carrottes, courtes-hâtives,	Panais, gros et longs,
Choux-fleurs, do. do.	Radis, rouges, longs et ronds
Céleris, rouges et blancs,	Roquettes et salsifis,
... cresson,	Scorzonera brun,
Chicorée et poireaux,	Epinards ronds et de la N. Zélande,
Laitue de diverses qualités	
Squashes, touffes et longs,	Navets, Haricots rampants

DE PLUS—Un approvisionnement de graines pour oiseaux, telles que chanvre, Canaris et millets ronds.

S'adresser comme de coutume à
WM. SMITH,
22 sep—3m Rue Royale, No. 55.

200 BALLES Toile à draps écrue ... du pays provenant des meilleures manufactures ; 100 balles toile à chemises, de différentes qualités ; 12 balles toile à draps de Russie blanche, ayant droit au drawback; le tout convenable aux marchés mexicains, à vendre par
20 nov LINCOLN & GREEN.

LETTRES DE CHANGE SUR FRANCE—A vendre par 25 oct J. MAGER.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

CONFORMEMENT à un ordre de l'exécuteur testamentaire de la succession d'Alexandre M'Coy, décédé, il sera vendu samedi, 29 décembre prochain, à midi, à la Bourse,

Les Domestiques de prix suivants,

appartenant à la dite succession, savoir :

HUBBARD, âgé de 34 ans, depuis six ans dans le pays, excellent charpentier de marine et calfat, ayant travaillé cinq ans en ces qualités. Il est également assez bon forgeron, ayant travaillé quatre ans dans une *forge et fonderie*; il est bon ingénieur, ayant conduit des machines à vapeur pendant deux ou trois ans, et a travaillé dans une briqueterie pendant deux ans, et deux dans une presse à coton; il est intelligent, excellent ouvrier, et très adroit pour les travaux d'une presse à coton, ainsi qu'à toute espèce de travaux.

FORTUNE, sa femme, âgée d'environ 25 ans, depuis 6 ans dans le pays; excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, bonne jardinière, très honnête et très bonne domestique.

EMILE, leur fils, âgé d'environ 3 ans.

GEORGE, âgé d'environ 25 ans, a travaillé 4 ans dans une briqueterie et est très adroit pour arranger l'intérieur d'un fourneau; il a travaillé 2 ans dans un chantier de marine, et 2 ans dans une presse à coton; il est honnête, sûr et *domestique fidèle*.

JACOB SIMPSON, bon et beau mulâtre d'environ 20 ans, bon palfrenier, bon cocher; un peu plâtrier; bon domestique et adroit à toutes espèces de travaux d'une habitation.

YELLOW CHARLES, très bon domestique d'environ 23 ou 24 ans, créole du pays, depuis 12 ans en ville, excellent domestique, bon cocher, assez bon cuisinier, très honnête, parlant bien les deux langues.

THEODORE, beau mulâtre clair de 25 ans, depuis 4 ou 5 ans en ville, excellent domestique, bon cocher, assez bon barbier, très docile, parlant bien les deux langues.

GUYON THOMPSON, de 22 ans, robuste, très fort et bon nègre pour une presse à coton, ouvrage auquel il a travaillé deux ans; *bon drayman, bon palfrenier*, briquetier, et adroit à toute espèce de travaux d'une habitation.

LOUIS, âgé d'environ 22 ans, bon travailleur pour une *briqueterie ou presse à coton*; accoutumé à toute espèce de travaux d'une habitation; très honnête et très sobre.

BLUFART, 21 ans, bon bucheron, bon bouvier, bon briquetier, pressier à coton, *drayman*, nègre de champ.

JACKSON, beau mulâtre, 25 ans, depuis 4 ou 5 ans en ville, excellent charpentier, loué généralement à $60 par mois, bon tonnelier, parlant bien les deux langues.

NANCY, sa femme, 21 ans, depuis 4 ou 5 ans en ville, excellente *couturière*, domestique de *maison*, blanchisseuse et repasseuse, bonne femme de chambre, excellente tenue.

MARY JANE, leur enfant, âgée d'environ 2 ans.

SIMON, 23 à 24 ans, depuis 5 ans en ville, fondeur en fer, bon charretier, palfrenier, bon domestique, très fortement constitué.

MERRITT, 23 ans, bon pressier à coton, bon briquetier, *drayman*, bon nègre de champ.

ARTHUR, 20 ans, fort travailleur, nègre de champ, bon palfrenier et briquetier.

PETER WILLIAMS, 25 ans, bon *drayman*, bon nègre de champ.

CHS. REYNOLDS, 20 ans, beau domestique, bon cocher, nègre de champ, briquetier, bon sujet.

JAMES SCOTT, 21 ans, bon bouvier, nègre de champ, briquetier, pressier à coton.

HENRY FIELDS, âgé d'environ 24 ans, a travaillé 10 ans dans une manufacture de tabac; il s'entend à la manière de *préserrer et d'empaqueter* le tabac; il a travaillé aussi 5 ans dans une fonderie, un an dans une briqueterie et 3 ans dans une presse à coton (dans les presses où il a travaillé il a presque *toujours été chef d'atelier*); c'est un parfait domestique, robuste et intelligent, d'un excellent caractère, digne de confiance, et qui pourrait servir d'économe sur une sucrerie ou une cotonnerie.

HENRY EATON, 22 ans, bon travailleur, robuste, jardinier de son état, employé depuis quelque temps dans une briqueterie ou une presse à coton.

ROBERT, 24 ans, depuis 4 ans dans la ville, a travaillé dans une fonderie, dans les presses à coton et les moulins à scies, bon pressier et drayman, robuste et actif, parlant français et anglais, bon sujet et excellent domestique sous tous les *rapports*.

DORSEY, 24 ans, depuis 6 ans dans la ville, bon drayman, travailleur et pressier, bon sujet, sobre et zélé, assez bon boucher; a travaillé deux ans chez un *forgeron et dans une fonderie*.

ALFRED, 24 ans, depuis 6 ou 7 ans dans la ville, a travaillé 5 ans dans une fonderie, un an dans une briqueterie, deux ans dans une presse comme chauffeur; habitué à tous les travaux d'une habitation, bon bouvier, palfrenier et bon sujet.

WESTLY BURLEY, 19 ans, excellent drayman et travailleur, a travaillé un an dans une briqueterie, bon sujet.

NICOLAS JOHNSON, 21 ans, bon cocher et drayman, bon travailleur, a travaillé un an dans une briqueterie, bon domestique.

YELLOW EDMOND, 23 ans, depuis 11 ans dans la ville, bon cocher et drayman, palfrenier et travailleur, bon peintre et blanchisseur, parlant français et anglais, il a travaillé quelque temps dans une fonderie.

CLISBY, 23 ans, accoutumé à tous les travaux d'une habitation, a travaillé dans une presse et dans une briqueterie, bon drayman et bon sujet.

BAZILE, 24 à 25 ans, depuis 4 ans dans le pays, fait aux travaux d'une habitation, travaille dans une presse et une briqueterie, assez bon drayman.

JOE, 24 ans, bon domestique de maison, cocher, drayman, palfrenier, parlant anglais et français, bon sujet sous tous les rapports.

JULES CESAR, 26 ans, bon cuisinier, il a été employé comme tel pendant 2 ans à l'Hôtel du Lac.

SALLY, sa femme, 23 ans, bonne couturière, domestique de maison, repasseuse &c.

MARY JANE, leur fille, 2 ans.

Les susdits esclaves ont été choisis dans les cargaisons arrivées ici depuis huit ou dix ans, et afin de n'en avoir que de bons, on n'a rien épargné pour le *prix*. Ceux qu'on a *trouvés indifférents* ou manquant d'aptitude ont toujours été revendus aussitôt et remplacés par d'autres meilleurs, de manière que ceux qui restent peuvent être considérés comme les meilleurs domestiques qu'on puisse *trouver dans cet état ou dans d'autres*. Ils sont tous acclimatés et, à quelques exceptions près, qu'on fera connaître au moment de la vente, garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

OU—Au lieu d'un quart payable comptant, on recevra des billets endossés à satisfaction, portant hypothèque, et n'ayant pas plus de 2 à 4 mois à courir, en ajoutant aux billets à 2 mois l'intérêt à raison de 6 0/0 et aux billets à 4 mois l'intérêt à raison de 8 0/0 par an. 19 nov

PAR JACOB LEVY.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves de cette ville, il sera vendu à la Bourse, samedi 1er. décembre, à midi, les esclaves suivans, pour compte de la succession de Mme. Jeanne Smelser, décédée :

Tom, nègre âgé d'environ 45 ans, bon conducteur de dray, fidèle et sobre, domestique de confiance.

Nancy, sa femme, mulâtresse âgée d'environ 30 ans, fidèle et sobre, bonne domestique de confiance.

Aaron, mulâtre âgé d'environ 25 ans, conducteur de dray, domestique de confiance, fidèle et sobre.

Sam, mulâtre âgée d'environ 25 ans, domestique de maison, fidèle et sobre.

David, mulâtre âgé d'environ 17 ans, domestique de maison, très intelligent.

Tous ces esclaves sont parfaitement acclimatés, étant dans le pays depuis quelques années.

CONDITIONS—6 et 8 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par G. R. Stringer, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 nov.

100 SACS Café, en débarquement de la goël. San Antonio, à vendre par
17 nov A. QUERTIER & BOUTIN.

M... 200 caisses, récemment reçu, à vendre par
17 nov THAYER, HURD & Co.

CHARRETTES, roues, drays, roues de charrues et brouettes, à vendre par
19 nov TOURNE & BECKWITH.

FARINE.—120 barrils farine fraîche, à vendre par [15 nov] TOURNE & BECKWITH.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Marseille, et New-York, à vendre par
10 nov THEO. NICOLET & CO.

CORDES D'EMBALLAGE du Kentucky, d'excellente qualité, à vendre par
8 nov FOSTER & HUTTON, 77 rue du Canal.

BRIQUES—40,000 briques, reçues par le brick John A. Robb, de Baltimore, à vendre par
31 oct HARRISON, BROWN & CO.

VENTES A L'ENCAN.

Dans l'affaire de Henry H. Banister contre ses créanciers.

PAR ISAAC L. M'COY.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, séant pour la Cour du premier District judiciaire de l'Etat de la Louisiane, sur la pétition du syndic des créanciers de H. H. Banister, possesseur en faillite, et d'après la proposition de Charles Banister aussi intéressé, acceptée par lesdits créanciers, il sera vendu à la bourse, au coin des rues St. Louis et Chartres, samedi le quinzième jour de décembre prochain, les propriétés suivantes savoir :

Le bail pour 18 ans, (commencé le 22 septembre,) de neuf lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les nos. 11, 12, 13, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 sur un plan dressé par Js. Pilié, voyer de la ville, adopté par le Conseil de Ville le 21 juin 1831, et approuvé par le maire le 22 du même mois et signé par Jh. Pilié le 27, annexé pour référer à un acte ... Levy, Fleurence et Greene et Hegan à John Mitchell, pardevant L. T. Caire, notaire public de la Nouvelle-Orléans, le 28 juin 1831; lesdits lots sont de *mesure américaine*; le lot no. 11 ayant 23 pieds de face à la rue Girod sur 114 pieds 6 pouces de profondeur entre deux lignes paralelles, borné d'un côté par le lot No. 10 et de l'autre par le No. 12 et sur le derrière par le lot no. 18. Les lots nos. 12 et 13 mesurant chacun 23 pieds six pouces de face à la rue Girod sur 114 pieds 6 pouces trois quarts de profondeur, bornés d'un côté par le lot no. 11, et de l'autre par le terrain appartenant à M. J. M'Donough et sur le derrière par les lots nos. 11. 12 et 13. Les nos. 21, 22 et 23 mesurant chaque 23 pieds 6 pouces de face à la rue Notre-Dame, sur 101 pieds 2 pouces de profondeur, bornés d'un côté par le lot no. 20 et de l'autre par les nos. 24, 25 et 27, et sur le derrière par les lots appartenant à J. MacDonogh et sur un confinement au plan ... mentionné. *L'acquéreur devra* s'obliger à remplir toutes les obligations et engagemens quelconques des dits Henry H. et Charles Banister envers Greene & Regan, tel qu'il est constaté dans l'acte du bail passé pardevant L. T. Caire, notaire public le 22 septembre 1831, et les actes sus-dites. L'acquéreur aura tous les privilèges et sera sujet aux obligations qui résulteront de certains surlouages donnés à John Mitchell et P. Courval d'un lot chacun à raison de $200 par an et de plus aux les privilèges et obligations attachés à un surlouage donné ou devant être donné par ledit Banister à S Sambridge, pour 2 lots à raison de $100 chaque, par an, et à Me. Rachel Gilbert de la partie supérieure de la maison de résidence située rue Girod, faubourg Ste. Marie et désignée par le numéro 57, *louée à raison de $600 par an*, payable par semestre et pour laquelle quatre billets de 300 piastres chaque ont été tirés en faveur de H. H. Banister, à 6, 12, 18 et 24 mois et datés du 1er. juillet 1832 conformément à un acte passé pardevant Wm. Christy, not. public.

PLUS;

Deux lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situées au faubourg des Religieuses dans la paroisse Jefferson, à environ 2 milles au dessus de la ville et désignés par les nos. 32 et 33 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 17 février 1823, et déposé en l'étude de Wm. Christy, notaire public, le 2 mars 1830. Le no. 32 mesure 60 pieds de face au chemin dit St. Maire, sur une profondeur de 125 pieds 8 pouces *sur la ligne qui sépare le dit lot* du lot no. 33, 134 pieds 5 pouces et 5 lignes sur la ligne qui sépare ledit lot d'une autre propriété. Le lot no. 33 mesure 60 pieds de face au chemin dit St. André, *sur une profondeur de 135 pieds 8 pouces sur* la ligne qui sépare ledit lot du lot no. 134 pieds 5 pouces 5 lignes, sur la ligne qui sépare ledit lot d'une autre propriété, les deux lots susmentionnés étant les mêmes achetés par le dit H. H. Banister, de Bev. Chew et de la succession de J. W. Smith, le 27 juin 1831.

CONDITIONS :—Le bail pour 18 ans des lots et bâtisses qui s'y trouvent, situés rues Girod et Notre Dame, avec tous les privilèges qui y sont attachés, mais sujet à toutes les obligations et responsabilités dont il est parlé plus haut $1400 comptant; et si le produit de la vente ne montait à plus de ladite somme il serait fait pour le surplus deux billets (déduction faite des 140 piastres payées) endossés à la satisfaction du syndic et payable en 6 et 12 mois, à partir du jour de la vente.

Les deux lots avec les améliorations qui s'y trouvent situés au faubourg des Religieuses et achetés de la succession de J. W. Smith et de B. Chew $417 comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, du 27 juin 1832, en billets endossés avec hypothèque.

Les actes de vente seront passés aux frais des acquéreurs. 17 nov.

PAR F. DUTILLET.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, en date du 4 octobre 1832, il sera vendu pour le compte de la succession de feu Louis Jacques Cornu, le samedi, 29 decembre prochain, à la bourse de Hewlett, à midi, six esclaves, savoir : Charles âgé d'environ 40 ans, Tom, de 30 ans, Claiborne, mulâtre de 24 ans, Billy, de 35 ans, Jacques, de 25 ans, Laura mulâtresse, de 25 ans. *Plus:* 3 terrains situés au faubourg Washington, désignés par les Nos. 5, 6 et 7, de l'ilet 4, mesurant chacun 34 pied 8 pouces face à la rue Lesseps, sur 115 de profondeur.

CONDITIONS : Les esclaves ... comptant, et le reste à 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement, et les terrains payables, savoir : l'acquéreur s'obligera à payer, deux billets souscrits par le dit Louis Cornu à l'ordre de M. Charles Lesseps, chacun de la somme de $493, 33⅓ cents et payables, le premier, le 2 mars 1834, le second, le 2 mars 1845, et le reste le 2 mars 1836, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

22 nov—13,2ps.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Owen Evans a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de J. E. Branson, décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE,
22 nov Reg. des test.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Hobert Stow a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession d'Ignatius Caulfield décédé ab intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
22 nov MARTIN BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu C. A. Nicolas de Pressigny, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le curateur de la dite succession ne serait pas autorisé à payer les dettes du défunt conformément au tableau déposé en cour.

Par ordre de la Cour.
21 nov MARTIN BLACHE, Régister.

A VENDRE.—chez Me. Ve. Van Kouren, rue Royale, No. 150, vis-à-vis la Banque Colombiade, VIN DE CHAMPAGNE MOUSSEUX, première qualité: Saucissons de Lyon, 1ère. qualité.
24 nov—3,2ps.

6 FUTAILLES Porter de Londres, contenant chacune 6 douzaines de bouteilles, à vendre par
22 nov LINCOLN & GREEN.

DEMANDE D'ACTIONS.

LES soussignés achèteraient des actions de la Banque de l'Etat, de la Banque d'Orléans et de la Banque de la Louisiane.
28 nov THEOD. NICOLET & Co.

DATTES DE MUSCAT.—50 balles en bon ordre, en débarquement, à vendre par
13 nov LINCOLN & GREEN.

TRAITES de $... sur New-York, à 60 jours de vue, à vendre par
30 août VICTOR ROUMAGE.

ON a besoin de huit ou dix petits nègres capables de servir comme manœuvres. S'adresser à
G. G. HOLDSHIP,
24 nov A la presse à coton ... de la Levée.

SANGSUES de choix, reçues par l'Aimable Marie, de Bordeaux et à vendre par
... nov FORESTIER.

A VENDRE.—Cent boucauds de sucre de la nouvelle récolte, parfaitement sec et bien purgé, ayant été séché dans une bonne étuve chauffée par des calorifères, (air-stoves) et livrables sur l'habitation de MM. David et Robin du 15 au 20 courant. Pour les conditions, s'adresser à V. DAVID,
13 nov rue de la Levée.

CAFE de la Havane, à vendre par
16 nov J. MAGER.

PIERRES A PAVER ... Pierres plates, de 10, 16 et 18 pouces. ... balles foin en débarquement du brick Active, ... vendre par
8 nov LINCOLN & GREEN.